

Paris La Défense, vendredi 18 décembre 2020

Rupture Conventionnelle Collective : LE FIASCO !

Une troisième réunion sur la **Rupture Conventionnelle Collective (RCC)**, a eu lieu ce vendredi 18 décembre 2020.

Comme prévu à l'issue de la seconde réunion, un seul membre de la délégation CGT y assistait en tant qu'observateur puisque la direction avait déjà indiqué qu'il n'y aurait **rien à négocier en termes d'emploi**. Il était donc déjà acté que ce plan conduirait à **minima à 737 suppressions d'emplois**.

Il s'avère que ce point semble être désormais bloquant pour une majorité d'organisations syndicales puisqu'en fin de matinée de cette troisième réunion, il n'y a plus que 2 organisations syndicales autour de la table.

Par conséquent, la direction considère qu'il n'y a plus lieu de poursuivre.

La séance est donc ajournée et une autre réunion est fixée au 5 janvier 2021 où elle espère voir revenir des participants afin de valider son plan funeste...

Cela fait des mois (pour ne pas dire des années) que la direction prend comme habitude de nous réunir pour nous faire des explications de textes, nous imposer **SA** vision qui lui semble être **LA** seule vérité possible, et de surcroît nous méprise.

Elle récolte ce qu'elle a semé... et ne trouve aujourd'hui plus personne pour négocier.

On rappelle que la CGT est favorable aux départs anticipés, dans de bonnes conditions et quand cela conduit à un remplacement (1 pour 1) !

Cela s'appelle le progrès social, hélas, sa disparition semble être bien engagée depuis 2013 chez TOTAL...

LA CGT ENVERRA EGALEMENT UN OBSERVATEUR LORS DE LA REUNION DE NEGOCIATION DU 5 JANVIER 2021 A MOINS QUE LA DIRECTION S'ENGAGE REELLEMENT A NEGOCIER SUR L'EMPLOI.